

Société vaudoise d'histoire et d'archéologie

Objekttyp: **AssociationNews**

Zeitschrift: **Revue historique vaudoise**

Band (Jahr): **61 (1953)**

Heft 2

PDF erstellt am: **21.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

SOCIÉTÉ VAUDOISE D'HISTOIRE ET D'ARCHÉOLOGIE

Séance du 31 janvier 1953, à la Salle Tissot, à Lausanne

Après avoir salué la présence de M. Pierre Oguey, conseiller d'Etat, M. G.-A. Chevallaz, président, procède à l'admission de quatre nouveaux membres : MM. Aloïs Briod, Louis Hegg, Pierre de Mestral-Combremont et l'Ecole cantonale d'agriculture de Grange-Verney.

Les deux communications portées à l'ordre du jour furent l'une et l'autre d'un grand intérêt et soulevèrent les applaudissements de l'assemblée. Parlant d'*Une Journée des Dupes au Deux-Cents de Berne en 1796*, M^{me} Cécile Delhorbe élucida plus d'un mystère de la politique mouvante de cette époque, nous entraînant, sur les pas de l'ambassadeur anglais Wickham, en des intrigues souvent tortueuses. Epoque riche en développements inattendus, qui n'a pas fini de passionner l'historien.

M. Jean-Pierre Baud est l'auteur d'une étude consacrée au Plaict Général de Lausanne de 1368. C'est un aspect de ses recherches qu'il nous a révélé, décrivant les usages judiciaires de l'époque. La procédure pénale a spécialement retenu son attention et celle de ses nombreux auditeurs.

E. G.

Assemblée générale du 9 mai 1953, à la Salle Tissot, à Lausanne

Trente-six nouveaux membres sont admis au début de la séance. Rarement notre société a reçu des adhésions si nombreuses, parmi lesquelles il convient de relever, en premier lieu, celles de sept communes : Epalinges, La Sarraz, Moudon, Nyon, Payerne, Poliez-Pittet, Vallorbe. Quant aux particuliers nouvellement recrutés, ce sont : M^{mes} Constance Campiche-Marquis, Ruth Gardiol, Jean Montet, M^{lle} Anna Wachinger, MM. Emile Beney, Albert Blanc-Favre, Georges Bosset, Marcel Bridel, Georges Chamot, Jean-Pierre Chapuisat, André Conod, Jean-Charles Corbaz, Marius Décombaz, Henry Fink-Campiche, Paul Gardiol, Jules Grandjean, Maurice Grivel, Alfred Mayor, Alexandre Michel, Gustave Moënnath, Philippe-Ernest Paccaud, André Pache, Pierre Pache, Léon Picot, Paul Rosset, Battista Rusconi, Philippe Sauvin, Hermann Thorens, Alexandre Visinand. M. Chevallaz, président, se félicite de cette arrivée de nouveaux membres, preuve de la vitalité et de l'utilité de la société.

Ces nombreuses adhésions ne nous empêchent pas de penser à ceux qui, au cours des douze derniers mois, nous ont quittés pour toujours : M^{lle} Berthe Rossier, MM. Charles Briod-Loth, Maurice Bujard,

Edmond Buchet, Philippe Druhen-Vandel, Eugène Greiner, André Jaquemard, Henri Kissling, Jaques Lamunière, Victor de Mestral-Combremont, Jean Montet, Eugène Méan, Paul-Léon Vodoz. A la demande du président, l'assemblée se lève pour honorer leur mémoire.

Le comité, déclare M. Chevallaz dans son rapport présidentiel, s'est montré fort actif, au cours de l'année écoulée. Il s'est réuni plusieurs fois. La préparation de l'ouvrage *Cent cinquante ans d'histoire vaudoise*, sorti de presse le 14 avril, fut le majeur de ses soucis. Ce fut une entreprise considérable, qui comportait des risques financiers et qui se solde fort heureusement par un petit bénéfice. MM. Biaudet et Junod se sont occupés, avec M^{me} Jacqueline Exchaquet, de la préparation d'un répertoire des soixante premières années de la *Revue historique vaudoise*. Le fruit de ce travail verra le jour cet automne, sous forme d'un volume qui rendra à tous les chercheurs passionnés d'histoire de précieux services.

Soucieux de favoriser de toutes ses forces la recherche historique dans le canton, le comité a décidé d'ouvrir un concours de monographie d'histoire locale ; il a élaboré un projet de règlement, que le secrétaire présente à l'assemblée et que celle-ci approuve à l'unanimité. Nous attirons l'attention des lecteurs de la *Revue historique vaudoise* sur la nouveauté et l'intérêt de ce concours, dont nous publions le règlement ci-dessous.

Les comptes de l'année écoulée sont ensuite présentés par M. Gétaz, trésorier. Ils sont adoptés sans discussion, de même que le rapport des vérificateurs des comptes.

Parlant de la *Revue historique vaudoise*, dont il est le rédacteur, M. Louis Junod renseigne l'assemblée sur quelques-uns de ses projets et relève en particulier que les *Souvenirs inédits* d'Henri Monod, qui constitueront les numéros d'avril et de septembre de la *Revue*, seront, dès cet automne, mis en vente en un petit volume de quelque cent cinquante pages.

L'ordre du jour appelait les élections statutaires. M^{me} Elsa Charles-Folly et M^e Colin Martin sont confirmés dans leurs fonctions de vérificateurs des comptes. Les membres du comité sont tous réélus pour une période de deux ans, à l'exception de M. Albert Burmeister, qui décline une réélection. M. Chevallaz regrette cette décision, qui prive le comité du soutien d'un historien de valeur et de l'appui d'un homme de cœur. Il rend un vibrant hommage à M. Burmeister et propose de lui décerner le titre de membre d'honneur, proposition que l'assemblée sanctionne par de vifs applaudissements. Pour remplacer M. Burmeister, elle désigne M. Jacques Faucherre, médecin-dentiste à Moudon.

Parvenu au terme de son mandat présidentiel, M. Chevallaz n'est pas immédiatement rééligible. L'assemblée lui désigne un successeur en la personne de M. le professeur Louis Junod ; les destinées de notre

association sont en de bonnes mains. M. Junod remercie et rend hommage à son prédécesseur, dont l'activité fut particulièrement féconde.

Fondée en décembre 1902, suscitée par l'approche des fêtes du Centenaire de 1903, la Société vaudoise d'histoire et d'archéologie a aujourd'hui cinquante ans. C'est le moment de jeter quelques regards sur les lustres écoulés. C'est ce que fait alors le soussigné en une causerie intitulée *La Société vaudoise d'histoire et d'archéologie de 1903 à 1953*.

ERNEST GIDDEY.

CONCOURS DE MONOGRAPHIES

Règlement

1. La Société vaudoise d'histoire et d'archéologie ouvre un concours de monographies d'histoire vaudoise, pour encourager les recherches d'histoire locale.

2. Elle met à la disposition du jury, qui sera constitué par les membres de son comité, une somme de 1000 fr. destinée à récompenser les meilleurs travaux.

3. Les travaux présentés au concours devront être inédits.

4. Ils devront être remis pour le 14 avril 1955 au plus tard, en trois exemplaires dactylographiés, dont deux resteront la propriété de la Société vaudoise d'histoire et d'archéologie.

5. Les concurrents s'inscriront, dès qu'ils auront entrepris leur travail, auprès du président de la Société vaudoise d'histoire et d'archéologie, et au plus tard le 15 octobre 1953.

6. Les travaux primés seront éventuellement publiés par la Société vaudoise d'histoire et d'archéologie.

Documents qu'il est recommandé de consulter :

A. Aux Archives cantonales vaudoises :

- les registres de l'état civil antérieurs à 1821
- les anciens plans
- les anciens registres de notaires
- les terriers
- les registres de la taille de 1550
- les registres des comptes baillivaux
- les registres des consistoires.

B. Dans les archives communales :

- les comptes communaux
- les anciens procès-verbaux du conseil
- les anciens plans
- les terriers
- les pièces de procédure pour les conflits de pâturages ou autres avec les communes voisines
- les anciens actes d'abergement.

C. Des archives privées, s'il en existe.